

SOMMAIRE

Travaux 2

- Travaux d'aménagement de la traversée du bourg
- Travaux de voirie 2024
- La Coulée Verte

Activités 4

- EGAL FC entame sa démarche de labellisation
- Bibliothèque
- Activité au périscolaire
- École Saint Joseph

Votre ville 5

- Participation citoyenne
- Démarchages frauduleux, cambriolages et pickpockets, restez vigilants !
- Sapeur-pompier volontaire
- Adhésion à la Fédération Française des Villages et Villes Sages

Infos Agglo 6

- Projet alimentaire territorial
- Contrat local de santé
- Acheter, rénover son logement sur le Pays Saint Gilles Croix de Vie

Nouvelles rues à L'Aiguillon 6

Urbanisme 7

- L'Urbanisme à L'Aiguillon
- Dénomination de certaines salles communales

Social 8

- Goûter à l'attention des personnes isolées
- Le CCAS a décidé de signer une convention
- A vos agendas...
- Plan Canicule

Transports 9

- Tous à la plage
- Rés'Agglo

Infos communales 10

- Salles communales (tarifs 2024-2025)
- Poubelles jaunes renversées
- Cimetière de L'Aiguillon
- Paroisse
- Bruits
- Bientôt 16 ans

Évènements 11

Nos commerces 12

édito



Chères Aiguillonaises, Chers Aiguillonnais,

Dans cette première partie de l'année, la commission Finances s'est attelée activement à l'élaboration des budgets et orientations financières de notre commune. Notre travail en interne vise à assurer une gestion responsable des ressources, garantissant ainsi la pérennité de nos services et le bien-être de la collectivité.

L'inflation générale, l'explosion des coûts de l'énergie et des fluides, la revalorisation des salaires des fonctionnaires, ont eu un impact majeur sur l'équilibre de notre budget de fonctionnement. Nous œuvrons avec pertinence pour concilier les attentes de la population avec les impératifs financiers. L'action municipale, pour qu'elle soit véritablement au service de tous, se doit de ne jamais perdre de vue qu'une commune est un tout et que, par conséquent, aucun secteur ne doit en supplanter un autre. Il s'agit d'une préoccupation majeure. Je suis très heureux que l'aménagement de notre centre-bourg devienne effectif. C'était une promesse de campagne, c'est aussi et surtout la promesse d'un centre-bourg apaisé et sécurisé, plus agréable et plus attrayant et permet tant d'offrir une meilleure qualité de vie à chacun.

Avec l'achèvement du projet de la coulée verte nous continuons à faire vivre et à embellir notre commune, dans un esprit de solidarité et de partage. D'autres travaux concernant la voirie ont été validés par la commission. La réhabilitation du lotissement

de l'Elan et la Grève, des aménagements concernant la sécurité routière rue des Fiefs et la route de saint Réverend ont été étudiés et seront mis en place très prochainement.

Afin d'accueillir nos enfants au restaurant scolaire et au périscolaire, dans de meilleures conditions, un modulaire a été installé attenant au bâtiment existant.

Res'agglo, le nouveau service de transport sur réservations du pays de Saint-Gilles Croix de Vie, ouvert à tous, sera déployé au 1^{er} juillet. En tant que vice-président de la mobilité au sein de la Communauté d'Agglomération, je suis persuadé que ce mode de transport permettra d'améliorer vos déplacements.

Ensemble, faisons de cet été un moment de partage et de convivialité. Que chaque journée soit l'occasion de créer des souvenirs mémorables, de renforcer les liens qui nous unissent et de cultiver cette belle harmonie qui fait toute la richesse de notre communauté.

Je vous souhaite à tous un été resplendissant,

A. Coquelin

Maire de L'Aiguillon-sur-Vie



Directeur de la publication : André COQUELIN
Crédits photos : Mairie de L'Aiguillon-sur-Vie
Création / impression : Agence Offset 5
Imprimerie Offset 5 Édition
Imprimé en 1500 exemplaires

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

En avril dernier débutait la première phase du réaménagement de la traversée du centre-bourg.

Ce réaménagement urbain s'inscrit dans une stratégie plus large de la commune pour redynamiser et rendre plus attractif son centre bourg tout en réduisant son empreinte écologique. L'objectif étant de limiter les impacts négatifs du changement climatique, en offrant un cadre de vie plaisant, plus sain et plus durable à ses habitants.

Cette première phase, qui sera achevée totalement à l'automne avec les plantations, permet d'ores et déjà de se projeter dans ce que sera l'aménagement global de la traversée de notre centre bourg : un aménagement moderne, qualitatif, résilient, et sécurisant.

Dès le mois de septembre, les phases suivantes de l'aménagement vont se poursuivre avec, en premier lieu, la reprise

du giratoire qui se fera en alternat, afin de limiter au maximum l'impact sur nos commerces. Une réunion préparatoire avec les entreprises est prévue fin juin afin d'optimiser l'enchaînement des phases suivantes, mais aussi d'élaborer des schémas de déviation les moins impactants pour chacun.

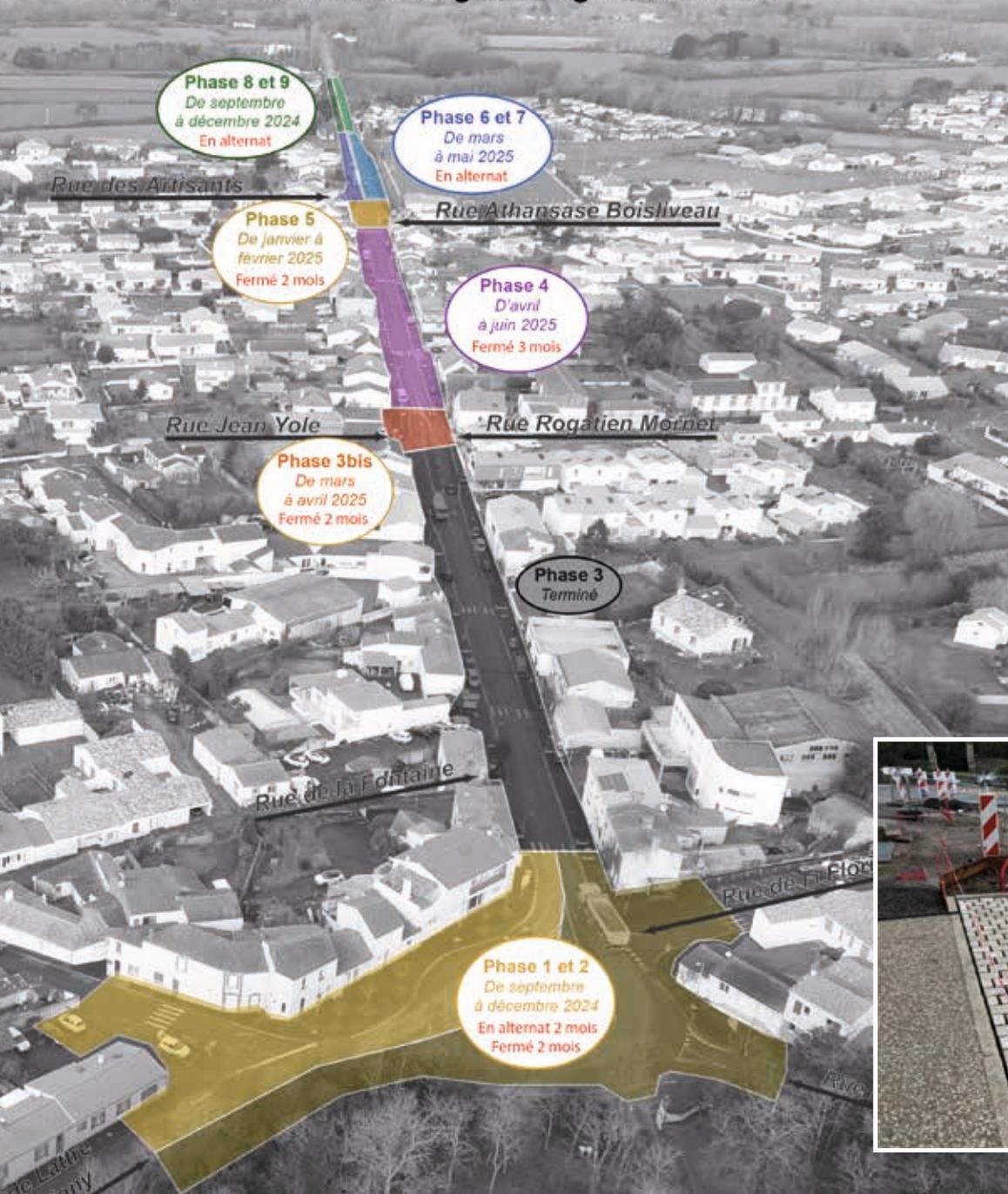
En parallèle de ces travaux, une étude a été lancée pour aménager le parking, actuellement provisoire, à côté de la pharmacie. L'ambition est de réaliser une placette arborée, inscrite dans une ambiance similaire à celle de l'aménagement du bourg, permettant d'accueillir 25 stationnements, mais ayant aussi vocation de place publique utilisable pour un marché hebdomadaire, des expositions, des rassemblements, etc. La commission « Aménagement de la



▲ Coulage des bétons désactivés sur les trottoirs. Les trottoirs sont élargis pour faciliter la mobilité douce au cœur du bourg mais aussi pour répondre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

traversée du bourg » et, plus largement le Conseil Municipal, s'attachent à ce que ce projet de réaménagement puisse apporter à chacun le plaisir de vivre et de se promener à L'Aiguillon sur Vie.

Plan de phasage des travaux d'aménagement de la traversée du bourg de L'Aiguillon sur Vie



▲ Préparation des couches de formes sous la voirie et coulage des supports des plaques « arrêt minute » sur les stationnements devant les commerces. Une peinture provisoire sera mise en place pour la saison estivale, les plaques acier définitives avec l'inscription « arrêt minute » seront installées à la rentrée.



◀ Mise en place des stationnements en pavés joints verts. Agencement favorisant la récupération des eaux de pluie et la désimperméabilisation des sols afin de restituer l'eau dans les nappes et de limiter le ruissellement.

TRAVAUX DE VOIRIE 2024

Au cours de ce premier semestre 2024 la municipalité a poursuivi ses travaux de rénovation et d'aménagement de notre voirie communale.

La rue des artisans, qui a été très sollicitée durant les travaux d'assainissement du centre bourg, et qui le sera encore pendant la rénovation, nécessitait une reprise de son revêtement. Les travaux ont été fait en mars.

Rue du plessis, l'effacement des réseaux électriques et la création d'un nouvel éclairage public se finalisent. En période hivernale, la sécurité des piétons devrait être améliorée. Après cette phase de travaux, la rénovation de l'aménagement de cette rue pourra être mise à l'étude et budgétée.

Deux dossiers correspondants à de fortes attentes des riverains concernés, sont en cours d'études en 2024.

Le projet de rénovation de la **rue de l'élan** et de **l'impasse de la grève** est lancé. La rénovation concernera la réfection des trottoirs et celle de tout ou partie des voies. Les deux grands espaces verts existant seront maintenus. Les éléments, tels que les bordures des trottoirs, qui pourront être conservés le seront.

Des aménagements de réduction de vitesse sont à l'étude sur trois secteurs. Le principe consiste à implanter des doubles coussins béton avec une signalisation de vitesse à 30 km/h (cf. illustration). Deux implantations sont envisagées rue des fiefs : une au niveau du Sacré-Cœur et une au niveau du cimetière. Une autre implantation, rue Athanase Boisliveau, est envisagée au

niveau de l'ancien terrain de foot stabilisé et rue du moulin neuf, une autre au niveau de la voie d'accès au plan d'eau. Enfin, rue

des sables, une cinquième implantation est envisagée au niveau du camping de la grève.

L'objectif est de réaliser les travaux de ces deux dossiers avant cette fin d'année 2024.

Un autre dispositif est en cours de réflexion, à l'entrée de la commune, rue des sables. Celui-ci consisterait à implanter un ilot sur l'axe D32, créant ainsi une chicane asymétrique sur la voie d'entrée du bourg.



LA COULÉE VERTE

Malgré le mauvais temps, la pluie et la boue les travaux continuent à la coulée verte.

En novembre les plantations des arbres et bosquets seront achevées car à présent la saison ne s'y prête plus.

Bientôt chacun pourra profiter de notre bel espace.

Sans doute les travaux auront-ils encore avancé au moment où vous lirez cet article.



EGAL FC ENTAME SA DÉMARCHE DE LABELLISATION

Jeudi 18 avril dernier, EGAL Football Club a présenté son Projet Club à la mairie de l'Aiguillon sur Vie par le biais de son éducateur, Maxime Deuley, en vue d'obtenir son Label Jeunes FFF et en présence d'Adrien Remaud, conseiller technique départemental au District de Vendée de Football.

En employant un outil d'autodiagnostic qui permet de recenser les axes d'amélioration, le club s'est lancé dans la démarche en octobre dernier et a reçu une première visite des référents du District de Vendée de Football à l'automne. Le but de cette présentation d'avril était donc de valider notre demande de label qui passe ensuite en commission à la Ligue des Pays de La Loire.

Cette démarche nous aide à mieux structurer notre club et nous conforte dans notre stratégie de le faire grandir par le bas, en renforçant notre encadrement des jeunes qui deviendront nos forces vives de demain.

Elle commence déjà à porter ses fruits. Cette saison 2023/2024, le club a pu créer une 4^{ème} équipe Seniors (D5) et a surtout vu naître une section féminine, en octobre dernier. Au début, huit filles de 13 à 18 ans s'entraînaient le lundi à Landevieille et à force de stages vacances, d'annonces sur les réseaux sociaux

et de bouche à l'oreille, autant d'autres les ont rejointes. Une deuxième séance le jeudi à Givrand est proposée depuis avril.

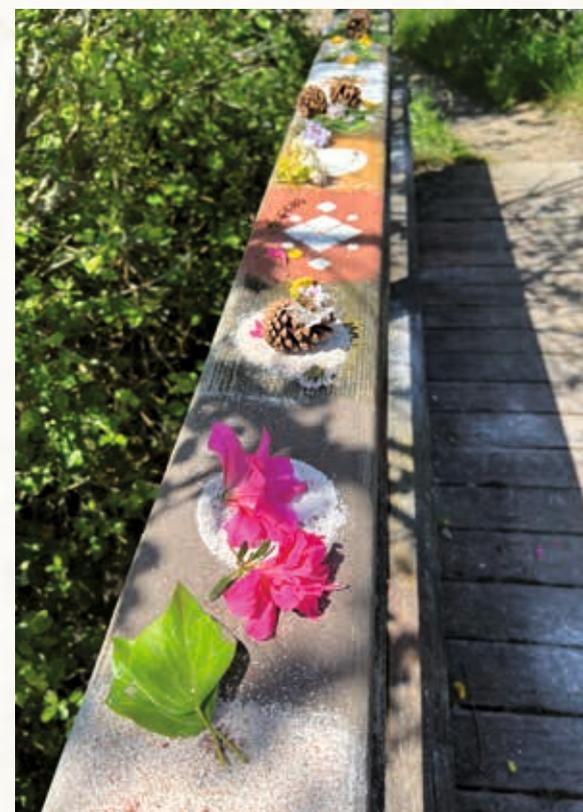
Cette féminisation s'intègre clairement dans la politique de diversification entamée par le club, dans le cadre de cette démarche, pour obtenir le Label Jeunes FFF. D'autres activités telles que le « Foot en marchant » et le « Foot fitness » sont dans les tuyaux pour la rentrée 2024.

Pour plus de renseignements, contactez Maxime Deuley (0637841770).

Si vous souhaitez encadrer une équipe de jeunes ou d'adultes, aider sur les séances d'enfants, proposer un partenariat, donner un coup de main au bar ou contribuer d'une autre manière, écrivez-nous sur egal.foot@gmail.com.



Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire du Pays de Saint Gilles un atelier de pratique artistique a été proposé aux enfants de l'espace jeunesse Eldor'ados. Les jeunes, sous l'impulsion de Michel Jobard, artiste vendéen, ont transformé le paysage par un geste artistique. Ils ont découvert les matériaux existants dans la nature (fleurs, végétaux, sables) et ont animé le pont de l'aire du Jaunay à l'Aiguillon-sur-Vie. Une belle journée pleine de découvertes pour les jeunes participants. Même si le vent a peu à peu effacé leurs créations, car tous les éléments ont rejoint au fil des heures leur nature d'origine.



BIBLIOTHÈQUE

Poussez notre porte et venez à notre rencontre. Emprunter un livre à la Bibliothèque c'est :

- **Économique**

Pourquoi acheter quand on peut emprunter ?

- **Consommer de manière durable**

L'impression de livres est coûteuse sur le plan environnemental. Les usines de papier se classent au troisième rang des plus grands utilisateurs de combustibles fossiles du monde. Quoi de mieux pour réduire notre empreinte carbone que d'emprunter des livres qui sont lus par des dizaines de personnes ?

- **Éviter l'encombrement**

Il est quand même préférable de n'acheter et de ne conserver que les livres qui comptent le plus pour nous et d'emprunter le reste.

- **Faire des découvertes**

La bibliothèque est un des meilleurs endroits pour éveiller notre curiosité et faire des découvertes. En plus de la fiction pour se détendre, on y a accès à tous les sujets : psychologie, nutrition, yoga, finances, voyages, actualités, cuisine... On peut se laisser tenter par les coups de cœur des bibliothécaires ou flâner dans les rayons et choisir des livres au hasard et découvrir de nouveaux sujets, des auteurs et autrices, des artistes en émergence, de nouveaux points de vue. On acquiert ainsi une bonne culture générale et on apprend aussi plein d'infos pratiques.

- **Prendre une pause**

Visiter une bibliothèque permet de prendre une pause, de s'arrêter le temps de faire le tour des rayons, de choisir des livres, de feuilleter des magazines, de lire des bandes

dessinées, de faire une pause des écrans.

On peut s'y ressourcer, s'y détendre, vivre le moment présent... C'est un luxe (gratuit) qu'on ne s'offre pas assez souvent !

- **Rencontrer des gens**

La bibliothèque est un lieu de socialisation. C'est l'occasion de croiser des gens de notre quartier qu'on ne verrait pas autrement. C'est de plus un endroit qui attire toutes les générations et des personnes provenant de toutes les communautés.

- **Participer à des activités**

Les bibliothèques ne sont pas seulement des centres de connaissances et de divertissement, elles sont aussi des centres d'animation.

- **Donner le goût de la lecture aux enfants**

On trouve que nos enfants ou nos petits-enfants passent trop de temps devant les écrans (et nous aussi) ? La bibliothèque est l'endroit parfait pour se déconnecter des écrans et leur donner le goût de la lecture. C'est facile d'y emprunter des livres de tous les styles et d'y élargir ses horizons. Et c'est une belle activité à faire en famille !

- **Développer le sens des responsabilités**

Emprunter un objet (livre, CD, DVD, jeu de société), développe le sens des responsabilités des enfants et des ados, car cela implique d'y faire attention et de le rapporter en bon état à la bibliothèque, et ce, à la date indiquée. C'est aussi une bonne raison pour les personnes seules de s'obliger à faire une sortie. Tout le monde y gagne !

AGENDA de la BIBLIOTHÈQUE Juillet à décembre

Expos

- De juin à août 2024 : A quoi ça rime ?
- De septembre à décembre 2024 : Fantasy, contes et légendes

Ventes de livres

- 20 juillet 09h30 à 12h30
- 17 août 09h30 à 12h30
- 12 octobre 10h00 à 12h00
- 7 décembre 10h00 à 12h00

Animations

- Mardi 16 juillet 16h00 à 18h00 Café lecture
- 7 septembre : forum des associations
- Septembre : portes ouvertes, jeux, dictée
- Mercredi 23 octobre 15h00 à 17h30 jeux de société « contes et légendes »
- Mardi 26 novembre 16h00 à 18h00 Café lecture
- Samedi 14 décembre 15h00 à 17h30 jeux de société « contes et légendes »

ÉCOLE SAINT JOSEPH

Cette année scolaire a été une nouvelle fois une année riche en projets de toutes sortes

L'OGEC a organisé de nombreuses actions comme la vente de jus de pommes toujours très attendue. Nous avons porté comme toujours une attention particulière aux apprentissages fondamentaux comme la lecture, la numération... Des activités diverses et notamment sportives ont jalonné notre année.



Pour la rentrée scolaire prochaine, les élèves de l'école Saint Joseph auront la chance de faire une rentrée avec l'ouverture d'une septième classe. Merci aux parents d'élèves de l'OGEC qui s'activent pour que tout soit prêt pour accueillir cette nouvelle classe dans notre école.

Notre projet d'année s'intitule « Découvrir et communiquer avec aisance », et pendant l'année scolaire 2024 2025 il nous amènera à découvrir les richesses du monde entier.

Afin d'inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement, le vendredi de préférence, au 02 51 22 88 01, ou faire une demande de rendez-vous à l'adresse mail suivante : direction@laiguillonsurvie-stjoseph.fr

G. Charrier.
Le chef d'établissement.



PARTICIPATION CITOYENNE

La municipalité a décidé d'adhérer au dispositif « participation citoyenne ». Le fonctionnement en est très simple : des référents, qui sont des habitants volontaires, implantés dans leur quartier, font remonter les informations utiles aux forces de l'ordre pour empêcher, résoudre une affaire, ou signaler une incivilité via un groupe de messagerie (WhatsApp par exemple). Ce dispositif vise à rassurer la population, à améliorer la réactivité des forces de sécurité, à accroître l'efficacité de la prévention de proximité et à dissuader des éventuels contrevenants. En échangeant avec leurs voisins, ils pourront signaler la présence de démarcheurs inopportuns, de véhicules au comportement intriguant, et ainsi transmettre des informations utiles.



Ces référents sont également des acteurs de l'opération « tranquillité vacances » et sensibilisent leurs voisins aux bonnes pratiques.

VOUS ÊTES CANDIDATS POUR ÊTRE RÉFÉRENTS ?

Faites vous connaître auprès de la mairie par courriel : accueil@laiguillonsurvie.fr, ou par téléphone 02 51 22 80 52 ou en glissant un message dans la boîte aux lettres située à côté du bureau postal.

Merci de préciser vos noms, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, numéro de téléphone et adresse de messagerie.

Les candidatures seront examinées en fonction du domicile afin que tous les quartiers soient représentés.

VOTRE VILLE

DÉMARCHAGES FRAUDULEUX, CAMBRIOLAGES ET PICKPOCKETS RESTEZ VIGILANTS !

Les démarchages frauduleux pour des travaux d'isolation, de toiture, de jardinage et autres, mais aussi les cambriolages de domicile et les pickpockets sur les marchés sont de plus en plus fréquents. Même si la gendarmerie et la police municipale assurent des actions de prévention et de surveillance, il est important d'être informé pour éviter de tomber dans le piège d'escrocs qui s'en prennent la plupart du temps à des personnes vulnérables.

Sensibiliser les aînés, mais également leur famille, les proches ainsi que le voisinage est essentiel !

VOICI QUELQUES PRÉCONISATIONS :

Démarchage à domicile avec escroqueries :

- Mettre en œuvre des moyens afin que les individus n'entrent pas au domicile (clôture, vidéosurveillance, portail verrouillé, œilleton...).
- Ne jamais donner suite à des offres trop alléchantes. Les fraudeurs utilisent souvent des techniques de manipulation pour vous inciter à agir rapidement,
- Vérifier l'identité de son interlocuteur en demandant des informations supplémentaires.
- Ne jamais effectuer de paiement sans avoir vérifié la légitimité de l'entreprise.

Cambriolages :

- Clôturer sa propriété.
- Installer une alarme ou une vidéosurveillance.
- Verrouiller les accès (portes, fenêtres, volets...)

même pour quelques minutes d'absence.

- Assurer une vigilance entre voisins.
- Protéger bijoux et numéraire.
- Photographier préventivement ses bijoux.
- En cas d'absence prolongée, mettre en place l'Opération tranquillité vacances (OTV) auprès des forces de l'ordre.

Pickpockets :

- Composer son code confidentiel à l'abri des regards.
- Bien sécuriser, au plus proche de soi, ses moyens de paiement.
- Préparer en amont les moyens de faire opposition immédiatement.

Dans chacune de ces trois situations, il est important de donner l'alerte au plus vite en composant le 17 !

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Sapeurs-pompiers volontaires : un véritable socle de la distribution des secours sur le territoire. Qui sont-ils ? Qui sont-elles ?

Des citoyens et citoyennes presque ordinaires ayant choisi de donner de leur temps, tout en tenant compte de leur activité professionnelle et de leur vie de famille.

Ils et elles sont issus de toutes catégories socioprofessionnelles et vivent leur engagement avec passion, rigueur, sérénité et convivialité.

Vous avez au moins 16 ans ? Vous êtes motivé ? Vous désirez relever un nouveau défi ? Vous partagez un esprit d'équipe ?

Renseignez-vous auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) au 02 51 45 10 10 ou accueil@sdis-vendee.fr ou auprès du centre de secours de Coëx 02 51 55 61 89

A NOTER : ce n'est pas un emploi salarié, mais cette activité donne droit à indemnisation, exonérée d'impôts, et que depuis 2022, en Vendée, il est possible de s'engager exclusivement pour les missions de secours d'urgence aux personnes, sans intervenir sur les incendies et opérations diverses.



Adhésion à la Fédération Française des Villages et Villes Sages



Suite à la création d'un Conseil des Sages sur notre commune, la municipalité a choisi d'adhérer à la Fédération Française des Villages et Villes Sages.

Cette instance fédère, représente, défend les intérêts, anime et valorise un réseau national de conseils des sages. Elle est source d'informations, d'échanges ; elle aide et conseille les Sages et donc les communes adhérentes.

Un panneau sera apposé à l'entrée valorisant ainsi notre volonté en matière de démocratie participative.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Après plusieurs mois de travaux et différents ateliers regroupant les acteurs locaux du système alimentaire (producteurs, transformateurs, élus, associations, institutions publiques, ...), le conseil communautaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a récemment approuvé le Projet Alimentaire Territorial.

Ce document comprend 22 fiches-actions structurées autour de 3 axes stratégiques :

- Améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables, notamment en structurant des filières sur le territoire ;
- Sensibiliser la population au "bien manger" ;
- Soutenir les modèles agricoles durables afin de garantir la pérennisation des exploitations agricoles et la gestion des ressources naturelles.

Ce document est consultable sur le site de l'agglomération : <https://payssaintgilles.fr/media/pat-2023-psgxv-vf.pdf>



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a signé un Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire. Ce document vise à identifier les actions de santé, à développer à l'échelle du territoire au regard des besoins de la population et de l'offre existante. Il prévoit la mise en place de 24 actions visant le bien-être, la santé des habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Il est consultable sur le site de l'agglomération : Synthèse CLS Saint-Gilles-Croix-de-Vie Livret (payssaintgilles.fr)



ACHETER, RÉNOVER SON LOGEMENT SUR LE PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération » soutient l'accession à la propriété et l'aide à l'amélioration de l'habitat, dans le cadre d'un programme d'aides aux ménages de ses 14 communes, mis en œuvre de 2021 à 2026.

Avec l'aide de la Communauté d'Agglomération, vous pouvez accéder à la propriété :

L'aide à l'accession à la propriété de 4 500 € est réservée aux ménages primo-accédant pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à construire, d'un logement neuf (maison ou appartement clé en main). Elle concerne aussi l'acquisition d'un logement existant avec 2 aides complémentaires : 1 500 € si le logement est vacant depuis plus d'un an et 2 000 € si le logement est situé dans le périmètre urbain. La demande d'aide doit être effectuée auprès du service « Habitat » de la Communauté d'Agglomération avant l'acquisition du terrain ou du logement.

Avec l'aide de la Communauté d'Agglomération, vous pouvez améliorer le confort de votre logement :

Au côté de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Communauté d'Agglomération

finance les aides à l'amélioration de l'habitat. Suivant vos conditions de ressources, d'âge et la nature des travaux que vous souhaitez réaliser, votre projet peut être subventionné entre 20 % et 80 % d'un montant plafonné des travaux.

Rénovation énergétique : changement des ouvertures, nouveau mode de chauffage, isolation combles et murs, ventilation, isolation thermique par l'extérieur, réfection de la toiture...

Travaux d'adaptation du logement (prévention, perte d'autonomie/dépendance à partir de 50 ans, personne handicapée quel que soit l'âge) :

remplacement d'une baignoire par une douche, installation de barres d'appui, d'une rampe extérieure, d'un monte escalier, de volets roulants électriques, aménagement de circulation intérieure et extérieure...

Création ou rénovation d'un logement locatif : mise aux normes, rénovation énergétique...

Rénovation des façades dans le périmètre urbain : peinture, nouvel enduit.

Pour tous renseignements concernant les aides dont vous pouvez bénéficier, contactez le service « Habitat » de la Communauté d'Agglomération au 02 51 54 54 19 ou par mail « habitat@payssaintgilles.fr ». La Communauté d'Agglomération prend en charge l'accompagnement de votre projet : rapport de diagnostic de votre logement, audit énergétique, préconisation de travaux, montage du dossier de demande de subventions jusqu'au paiement des aides.

A noter : ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les accords de subventions. Les travaux de rénovation énergétique doivent être réalisés par des professionnels RGE.

NOUVELLES RUES À L'AIGUILLON...



L'URBANISME À L'AIGUILLON

Chacun peut constater que depuis quelques années, la commune de l'Aiguillon-sur-Vie voit apparaître de nombreuses nouvelles constructions, et donc de nouveaux habitants sur notre commune.

Le plan Local d'Urbanisme de l'Aiguillon-sur-Vie a été approuvé le 25 février 2014. Depuis le début de notre mandat, il n'a jamais été révisé. Seules quelques petites modifications ou corrections ont été apportées, approuvées le 13 avril 2023. Lors de l'élaboration du PLU, le territoire de la commune avait été découpé en plusieurs zones. On ne peut que se féliciter que quasiment toutes les zones identifiées en zone 1 AUh (zone équipée partiellement, urbanisables à court et moyen terme, destinée à recevoir des constructions à

usage d'habitation) aient fait l'objet d'un permis d'aménager.

Ces différents projets prouvent de manière évidente l'attractivité de notre commune.

Le dernier recensement réalisé en 2023 confirme cette attractivité : entre 2015 et 2023, la population de la commune est passée de 1918 habitants à 2184 personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune. Pour rappel, plus les communes sont peuplées, plus la participation de l'Etat

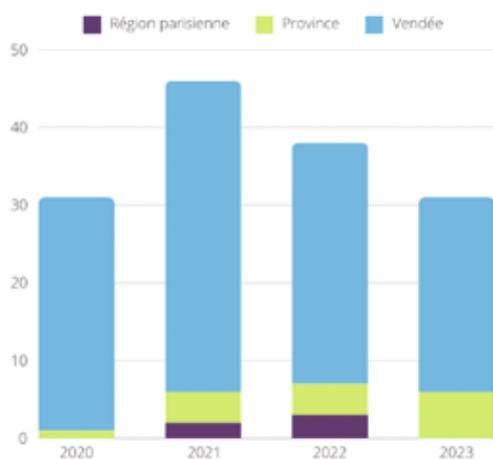
à leur budget est importante.

À cela s'ajoutent la taxe d'aménagement perçue sur les constructions ou agrandissements exigeant un permis de construire ou une déclaration préalable, et bien sûr, la taxe foncière qui peut être perçue.

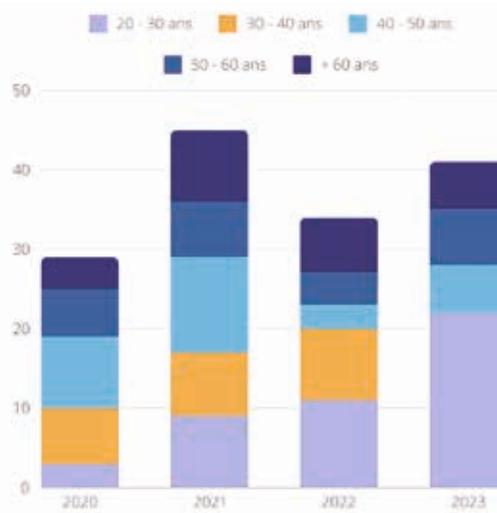
Afin d'illustrer ces propos, vous trouverez ci-dessous quelques précisions sur :

- Qui fait construire à l'Aiguillon-sur-Vie ?
- Qui achète des propriétés déjà bâties ?

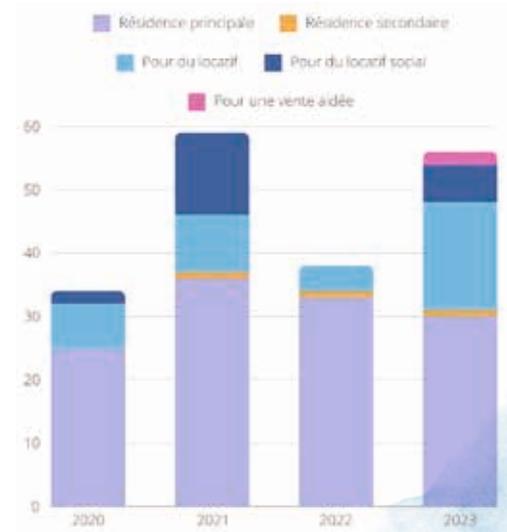
D'OÙ VIENNENT LES PERSONNES QUI FONT BÂTIR ?



QUELS ÂGE ONT ILS ?



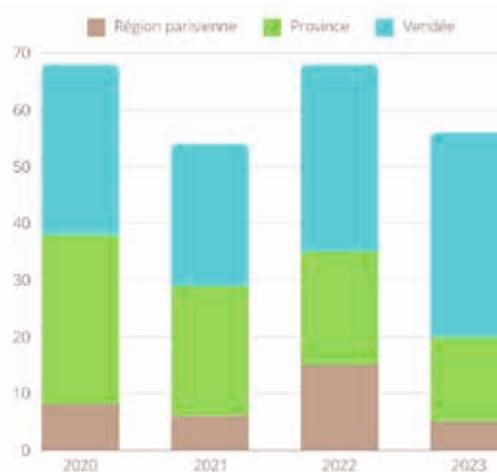
POUR QUEL TYPE DE RÉSIDENCE ?



D'OÙ VIENNENT LES GENS QUI ACHÈTENT DES BIENS DÉJÀ CONSTRUITS ?

Les déclarations d'intentions d'aliéner (DIA) des biens pour lesquels la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption permettent de le voir. L'âge des acquéreurs n'est pas connu, de même que la destination des biens (résidences principales ou autres).

À noter que seules les acquisitions de propriétés bâties sont précisées ici, hors bâtiments à usage professionnel.



DÉNOMINATION DE CERTAINES SALLES COMMUNALES

Par délibération du 11 Avril 2023, les 4 salles situées rue Rogatien Mornet ont été dénommées salle communale n°1, salle communale n°2, n°3 et n°4. A l'usage, il est difficile de les distinguer, et aussi, de les situer géographiquement.

Le conseil municipal a donc décidé, le 13 mars dernier, de modifier leurs noms, en faisant un clin d'oeil à l'histoire de ces bâtiments.



LE CCAS DE L'AIGUILLON-SUR-VIE

SOCIAL



GOÛTER À L'ATTENTION DES PERSONNES ISOLÉES

L'isolement fait partie des situations de souffrance voire de danger de notre époque. Les familles s'éloignent de plus en plus ; le veuvage, la séparation, la dégradation de la santé font que les personnes isolées (loin de leurs proches) deviennent de plus en plus nombreuses dans notre commune.

Le CCAS a organisé le 5 mars dernier un goûter à destination de ces personnes seules, en présence de Monsieur le Maire. L'occasion également de recevoir quelques résidents de l'Ehpad les Boutons d'Or, avec leur animatrice et certaines bénévoles venues les accompagner ; ce qui a permis d'ouvrir l'EHPAD vers l'extérieur.

Les participants ont été accueillis au son de l'accordéon de Mick, l'animateur, qui a enchaîné avec des tours de magie, ce qui a capté l'attention de tout le public, en particulier lorsqu'il est passé de table en table avec ses cartes, en faisant participer les personnes.

En conclusion, l'après-midi a été très agréable pour tous, et c'est avec plaisir que nous réitérerons cette expérience.



LE CCAS A DÉCIDÉ DE SIGNER UNE CONVENTION

OFFRE D'ASSURANCE SANTÉ ET DÉPENDANCE COMMUNALE

Le CCAS de L'Aiguillon sur Vie se mobilise pour vous proposer une assurance santé et dépendance communale.

UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION, EN PRÉSENCE DE L'ASSUREUR, SE TIENDRA LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 À 10H À LA SALLE DE LA FLORINIÈRE.

À cette occasion, différentes offres vous seront présentées.

À défaut, contactez vos interlocuteurs de proximité

- Delphine COUTHOUIS - 06.47.31.95.51 delphine.couthouis@axa.fr
- Tony LOUINEAU - 06.11.11.45.92 tony.louineau@ameaxa.fr

CONVENTION MUTUELLE SANTÉ ET DÉPENDANCE COMMUNALE.

En effet, les besoins de couverture en Mutuelle et en Perte d'Autonomie sont des sujets importants et d'actualité. C'est pourquoi, nous vous proposons une étude de vos garanties et besoins adaptée à chacun de vous et établie à votre domicile. Tous les administrés ayant une adresse postale sur la Commune sont concernés.

Une réunion publique présentant ces sujets est prévue le Mardi matin 10 Septembre à 10h00 à La Salle de La Florinière.

Si vous le souhaitez : vous pouvez contacter vos correspondants de proximité :

Delphine COUTHOUIS : 06 47 31 95 51 et Tony LOUINEAU : 06 11 11 45 92

A VOS AGENDAS ...

Dans le cadre de ses actions sociales, le CCAS organise chaque année différents évènements (goûter, repas des aînés,...)

Cette année, le **REPAS DES AÎNES** aura lieu le **mercredi 13 novembre 2024**, salle de la Florinière avec pour thème « bistrot d'antan » et sera animé par « Double Effet ». Il s'adresse aux personnes de 68 ans et +, accompagnées de leurs conjoints (es) (même si ceux-ci ont moins de 68 ans).

Afin que nous puissions vous y convier, nous avons besoin de votre accord. Il convient de retourner le coupon réponse figurant sur la feuille jointe en mairie.

PLAN CANICULE

Cet été encore très certainement, nous allons subir de fréquentes montées de température que certaines personnes plus vulnérables par leur âge, leur santé fragile, leur isolement auront davantage de mal à supporter. Cette période amène le CCAS à prendre contact régulièrement avec vous, si vous êtes concernés (personnes isolées en particulier).

Les recommandations, quelle que soit votre situation, restent inchangées : **PROTEGEZ-VOUS** avant les premiers effets (rester au frais, bien s'hydrater, fermer les volets et fenêtres le jour et aérer la nuit).

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, appelez le 15.

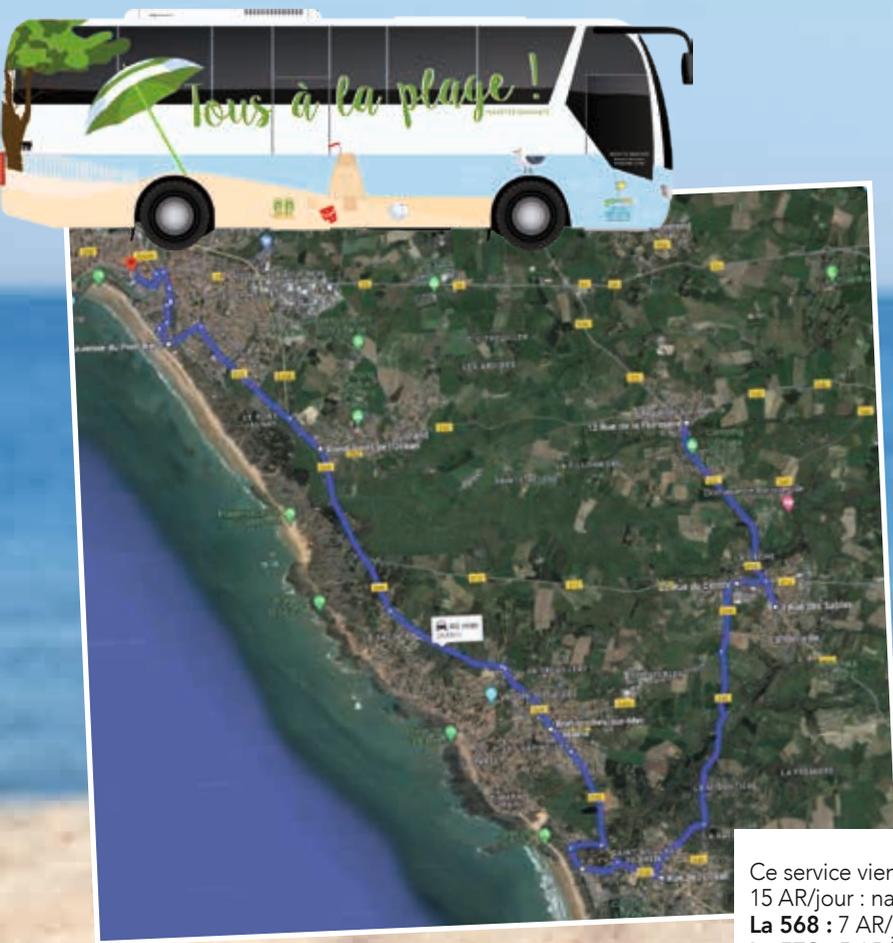


Ils viendront à votre domicile vous proposer une offre tarifaire négociée et adaptée à vos besoins.



Sachez qu'il n'existe aucun démarchage (à domicile ou par téléphone) autorisé pour ces offres.

Seules les communications de la mairie, du CCAS et le bouche à oreille sont autorisées. Si l'on vous contacte par téléphone ou en prospection directe : ce n'est pas nous !



Navette 2 Sud : Gratuite • 57 minutes • 27 kilomètres

COMMUNE	ARRET	ALLER	RETOUR
L'AIGUILLON SUR VIE	15 rue de Lattre de Tassigny	13:30	19:27
LANDEVIEILLE	3 rue des Sables	13:35	19:22
LA CHAIZE GIRAUD	22 rue du centre	13:38	19:19
BREM SUR ME	Fontaine, 21t rue de l'Océan	13:47	19:10
BRETIGNOLLES S/MER	Plage des dunes1, 73 avenue des dunes	13:52	19:05
BRETIGNOLLES S/MER	Mairie, 3 place de l'Hôtel de ville	14:00	18:57
GIVRAND	Rond-point de l'Océan, rue du Sables	14:08	18:49
SAINT GILLES CROIX DE VIE	Le Sablais, 47 avenue du pont neuf	14:16	18:41
SAINT GILLES CROIX DE VIE	Gare	14:27	18:30
CORRESPONDANCE BUS	LA LITTORALE en Gare de St Gilles Croix de Vie	14:33	
	Sion l'Océan (Av de la Forêt N°219)	14:45	
	Les Mouettes	15:13	

Cet été, nous avons avancé le départ de la navette à 13H30, afin de permettre une correspondance avec la Ligne estivale de la Région «La Littorale» en gare de Saint Gilles Croix de Vie, pour les passagers qui souhaiteraient aller vers Sion, les Mouettes ou Saint Jean de Mont ou la Barre de Mont ;

Le retour est resté inchangé par rapport à l'an passé (départ de la gare de Saint Gilles à 18H30).

La navette plage circulera du Lundi 1er juillet au samedi 31 août du lundi au samedi, (mais pas les dimanches) ; elle circulera le 15 août.

Nouveauté cet été la navette des plages circulera aussi le samedi.

Ce service vient compléter l'offre d'été de transport en commun. La Littorale : 15 AR/jour : navette estivale de Saint Gilles Croix de Vie à la Barre de Monts.

La 568 : 7 AR/jour : bus de Saint Gilles Croix de Vie aux Sables d'Olonne

La 572 : 5 AR/jour : bus de Saint Gilles Croix de Vie à La Roche sur Yon

Retrouvez les horaires :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/je-recherche-un-horaire>



LE NOUVEAU TRANSPORT À LA DEMANDE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Lors du point presse du 6 juin, François Blanchet, Président et André Coquelin, vice-président délégué aux transports, mobilités et pistes cyclables, ont présenté Res'Agglo, le service de transport sur réservation du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Un service qui s'inscrit dans le cadre du Projet de territoire et du Plan Climat Air Energie Territorial.

☀️ Mise en place à partir du 1^{er} juillet 2024 du lundi au samedi de 7h à 19h.

☀️ Un maillage sur les 14 communes du territoire avec 90 points d'arrêt.

☀️ 3€ le trajet.

☀️ Adhésion au préalable puis réservation la veille avant 12h00 par téléphone ou via un formulaire (dispo à partir du 17 juin sur le site internet de l'Agglomération www.payssaintgilles.fr).

POUR QUI ?

Les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

PLUS D'INFOS

Retrouvez + d'infos sur ce lien ou en vidéo : https://youtu.be/gW_kmM5xNIA?si=_FNcmuOsPszn3eS2

Votre déclaration en 4 étapes



J'appelle le **02 28 17 31 55** pour adhérer gratuitement au service de transport sur réservation

Les services de l'agglomération vérifient le statut de résident permanent et l'âge (Réglementation routière petit véhicules). L'inscription est gratuite.



J'appelle la centrale de réservation pour réserver mon déplacement, au plus tard la veille avant 12H,

- « **Bonjour, j'habite l'Aiguillon et j'ai rendez-vous jeudi à 10H en Mairie de Saint Hilaire de Riez** »

- « **Bonjour, Res'Agglo passera vous prendre jeudi à votre arrêt « la Florinière » à l'Aiguillon au plus tard à 9H35** »

A la réservation, un créneau de 20 minutes est indiqué, pour ajuster l'horaire à d'autres passagers. L'heure définitive est communiquée la veille en fin de journée (18H).



Je reçois une confirmation par sms, mail ou téléphone à 18H la veille .

« **Bonjour, Res'Agglo passera à 9H30 demain à l'arrêt la Florinière** ».



Je me positionne à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de passage qui m'a été confirmée.

Je m'acquitte du prix du ticket de 3€ auprès du conducteur.

Au démarrage, le paiement s'effectuera en liquide, et d'ici la fin de l'année le paiement par carte bancaire sera mis en place.

SALLES COMMUNALES • TARIFS 2024-2025

LOCATION MATÉRIEL

Retrait du matériel : vendredi 13h30
Retour du matériel : lundi 13h30

MATÉRIEL	Montant caution	Particulier commune et assés hors commune	Particulier hors commune
Tente parapluie 3m x 3m	400	20	30
Tente parapluie 5m x 3m	400	40	60
Pack 1 table + 2 bancs + 3 tréteaux (8 ou 10 pers.)	30	5	10

Pour les habitants hors commune :
merci de vous adresser à la mairie
accueil@laiguillon-survie.fr

FOYER RURAL 1	ANNA COMMUNE	ENTREPRISES COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE
THE DANSANT BALSANS CUISSON	100	110	100
VIN D'HONNEUR RÉCEPTIONS	100	204	204
REPAS	176	234	234
MARIAGE			345
MARIAGE - RETOUR			439
MARIAGE JOURNÉE SUPP.			94
SPECTACLE LUTO APRES DE NOËL	100	204	
RÉUNION AG. FORMATION CONCOURS	110	120	110
VENTES VISE GRENER	64	70	64

FOYER RURAL 2	ANNA COMMUNE	ENTREPRISES COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE
VIN D'HONNEUR RÉCEPTIONS	80	106	122
REPAS	123	182	164
RÉUNION AG. FORMATION CONCOURS	60	65	60
VENTES VISE GRENER	44	50	44

GRANGE DE LA FLORINIÈRE	ANNA COMMUNE	ENTREPRISES COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE
THE DANSANT BALSANS CUISSON	242	280	235
VIN D'HONNEUR RÉCEPTIONS	164	252	252
REPAS	341	600	455
MARIAGE			660
MARIAGE - RETOUR			815
MARIAGE JOURNÉE SUPP.			150
SPECTACLE LUTO APRES DE NOËL	235	300	
RÉUNION AG. FORMATION CONCOURS	200	240	
VENTES VISE GRENER	180	250	212

CIMETIÈRE DE L'AIGUILLON

Pour toute recherche, consultez le site
<https://cimetiere.gescime.com/l-aiguillon-sur-vie-cimetiere-85220>

CONCESSIONS

- 15 ans : 70 euros
- 30 ans : 125 euros
- 50 ans : 210 euros

La fourniture et la pose d'un caveau une place est de 900 euros.

La fourniture et la pose d'un caveau double est de 1600 euros.

CONCESSIONS 60 x 60 cm pour CAVURNE

- 30 ans : 100 euros
- 50 ans : 150 euros

Le montant pour la fourniture et la pose d'une cavurne est de 300 euros.

CONCESSIONS pour CASE de COLOMBARIUM

Chaque case peut recevoir de une à trois urnes cinéraires, de 18 à 20 cm de diamètre et d'une hauteur de 30 cm maximum. Les cases sont concédées au moment du décès.

- 05 ans : 150 euros
- 10 ans : 300 euros
- 15 ans : 450 euros
- 20 ans : 600 euros
- 25 ans : 750 euros
- 30 ans : 900 euros

JARDIN DU SOUVENIR

Contrairement à une sépulture traditionnelle, cet espace est collectif. Son usage est gratuit puisqu'il est finalement l'équivalent du terrain commun lors d'une inhumation. Il est cependant obligatoire de faire installer une plaque gravée normalisée, de dimensions 130 x 155 mm, sur le monument du souvenir, à la charge des familles, disponible à la mairie.

POUBELLES JAUNES RENVERSÉES : "autant en emporte le vent !"

Les jours de grand vent, il n'est pas rare de voir les poubelles jaunes renversées. Et avec elles, les déchets en plastique et cartons qui ne demandent qu'à s'envoler et polluer la nature. Et qui doivent ensuite être ramassés par les agents techniques.

Conservez les bacs à l'abri et s'ils sont trop pleins, vous pouvez déposer les emballages dans les points d'apport volontaires "jaunes"

disséminés sur la commune. Le jeudi, sortez les bacs avant 13h et les rentrer le soir après passage.

Biodéchets

- Votre composteur : Si de jeunes enfants sont susceptibles de s'approcher de votre composteur, pensez à vérifier qu'aucune souris ou autre nuisible ne soit présent ! Evitez de composter des aliments d'origine animale et maintenez un équilibre entre matières "vertes" et "brunes" pour accélérer la décomposition et diminuer les odeurs attirantes.

Points d'apport volontaire (PAV)

- Encore de nombreux déchets présents aux abords des Points d'Apport Volontaire ! Nous comptons sur vous pour éviter ces incivilités.
- L'installation de nouveaux PAV et d'un pavillon de compostage est prévue prochainement sur la commune. Vous serez tenus informés sur le site Internet de la commune, sa page Facebook et le panneau d'affichage lumineux.

VOUS ÊTES DE PASSAGE : Ce conteneur est équipé d'un digicode permettant les dépôts ponctuels facturés 0,99 € l'ouverture du tambour.

- 1 Flasher le QRCode avec votre téléphone portable
Flash the QRCode with your mobile phone
- 2 Entrez vos coordonnées bancaires
Enter your bank details
- 3 Vous recevez un code à taper sur le boîtier
You will receive a code to type on the box
- 4 Tapez le code, ouvrez le tambour, déposez le sac et refermez le tambour
Enter the code, open the drum, remove the bag and close the drum

Si vous n'avez pas de lecteur QRCode, rendez-vous sur le site payyourwaste.com et rentrez l'ID
If you don't have QRCode reader, visit the website payyourwaste.com and enter the ID

Capacité des sacs : 30 litres maximum

Vous avez des questions sur la collecte ? ☎ 0 800 800 830

PAROISSE

M. l'abbé René COUGNAUD part en retraite. Il sera remplacé à compter du 1^{er} septembre par M. l'abbé Sylvain DOSSOU. Toutes les informations de la paroisse sont consultables sur le site

<https://paroissecoexbretignolles.fr>



BRUITS

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les jours ouvrables ;
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les samedis ;
- De 10 h à 12 h, les dimanches et jours fériés.

ATTENTION ! Peu importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est répétitif ou intensif ou s'il dure dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête ...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur des piscines, éolienne, électroménager ...)
- Un animal (exemple : aboiements).



BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni(e) de :

- Votre pièce d'identité
- Le livret de famille de vos parents
- Un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :
02 51 22 80 52



2024

JUILLET AOÛT

Les MUSICALES
DU PAYS DE SAINT GILLES

20
24

Musique Russe Bouscoulée

Royal Kopek
Lundi 15 juillet 2024 - 21H
L'Aiguillon sur Vie
Parc La Coulée Verte

21 juillet 2024

L'Aiguillon en Fête

Dès 19H restauration rapide et BAR
Coulée verte

Bal de 21H à minuit

ORCHESTRE CITADELLE
Entrée libre Site sécurisé

CONCERT orchestre 70 musiciens

LES ENFANTS DE LA CÔTE

Les musiques de films
d'Hayao Miyazaki
Studio Ghibli - Joe Hisaishi

6 Août 2023

L'AIGUILLON SUR VIE
Agora de la Coulée Verte 20h 30
Entrée gratuite Bar et Restauration rapide dès 19h

L'Aiguillon Sur Vie
Dimanche 11 Août 2024

Impasse de la Coulée Verte
8h - 18h

VIDE GRENIER
BUVETTE RESTAURATION

3€ Le Mètre
Véhicule autorisé à partir de 4 m

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION
AU 06 59 95 74 35

TOUT L'ÉTÉ

Programme de l'été des associations
Douceur de vivre et vivre en harmonie avec soi

Rock les vendredis 19 et 26 juillet 19h30 à 20h30 :
7 euros par personne

Méditation les samedis 20 et 27 juillet
de 14h30 à 16h
15 euros

Rock les vendredis 9 et 23 août
19h30 à 20h30 :
7 euros par personne

Méditation les samedis 10 et 24 août
14h30 à 16h :
15 euros

Inscription obligatoire par mail ou sur ce nombre de participants est limité.

Micheline 06.23.72.38.70
association.douceurdevivre@gmail.com

Salle du Chat Perché 2 Rue Rigotien Morner
85220 L'Aiguillon sur Vie

L'aiguillon sur vie
7 septembre 2024

FORUM DES ASSOCIATIONS
De 9H30 à 12H30

Foyers ruraux
Rue de l'église

À 11H
Accueil des nouveaux habitants

Randonnée Gourmande

L'AIGUILLON SUR VIE

Samedi 21
Septembre 2024
Départ au Foyer Rural
dès 16h30

7 km
12 KM

Menu
Salade composée
Sardines grillées/Pommes de Terre
Fromage
Tartelettes aux pommes
Café

Organisée par Anim'prairie
Inscriptions au 06.50.23.77.27

le club bon accueil

CLUB BON ACCUEIL
L'AIGUILLON SUR VIE
Section Peinture

Les 27 - 28 - 29 Septembre 2024
au Foyer Rural N° 1

VENREDI de 14 h - 18 h
SAMEDI de 09 h - 12 h et de 14 h - 18 h
DIMANCHE de 10 h - 12 h et de 14 h - 18 h

Cette année vous recevrez des invités d'honneur
Martine LHERITIER
Cécile - Madelige - Polaire - Moulige

inscriptions pour l'été la semaine du 28 septembre

pour renseignements s'adresser à Assia YERON 06 75 41 88 47

SEPTEMBRE

OCT. NOV. DÉC.

Théâtre 2024
à L'Aiguillon sur Vie

Chap d'Out Présente
"une nouvelle pièce de théâtre"

Grange de la Florinière

Vendredi	Dimanche	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche
25 oct.	27 oct.	31 oct.	01 nov.	02 nov.	03 nov.
20h30	15h	20h30	20h30	20h30	15h

Repas des aînés
Venez au bistrot d'antan
Mercredi 13 novembre
Grange de la Florinière

Animation "Double effet"

Réservation en mairie

L'Aiguillon sur vie aux couleurs du Téléthon

29-30 novembre
1er décembre 2024

Marché de Noël
L'Aiguillon sur Vie
Dimanche 08 Décembre 2024

Foyer rural 14h-20h
Nombres exposants
Des idées cadeaux
Visite du père Noël
Tanfane Sie Cécile

Vin chaud maison
Grapes Gâufres

Inscriptions et renseignements:
animprairie@orange.fr ou 06.50.23.77.27

Familles Rurales
06 68 36 02 59 & 06 50 89 82 02
31 Décembre 2024

Grange de la Florinière
Réveillon à partir de 20 H

NEW YEAR

Avec la Cie "Le Swing Dans Les Pieds"

NOS COMMERCES

d'hier et d'aujourd'hui...



Avant... LE BAR



... APRÈS

Avant... LE GARAGE



... APRÈS

Avant... LA SUPERETTE



... APRÈS

Avant... PÉPINIÉRISTES



... APRÈS

AUTO-ÉCOLE



LAVERIE & DISTRIBUTEURS

LA PHARMACIE



... AUJOURD'HUI

Avant... LA BOULANGERIE



... APRÈS

INSTITUT & COIFFEUR



... APRÈS

Avant... LA FLEURISTE



... APRÈS



Marché le mercredi

NUMÉROS DES SERVICES DE SANTÉ

Ambulances Taxi du Jaunay :
51 rue Georges Clémenceau
02.51.55.74.91

Cabinet d'imagerie médicale :
17 Bd Georges Pompidou
St Gilles Croix de Vie - 02.51.55.12.26

Chirurgien-dentiste :
Dr UNGUREANU Romy Ramona
1 rue Jacqueline Auriol - 02.51.33.72.68

Infirmières :
• BENEZY Hélène
• BOURASSEAU Laurence
1 rue Georges Clémenceau
02.51.95.73.82 - 06.72.12.31.21
• TIRET Mireille
3 rue Jacqueline Auriol - 06.68.20.78.83

Kinésithérapeute :
COGREL Charlène et MICHALCZYK Sarah
1 rue de l'Olivier - 02.51.96.55.90

Laboratoire de biologie médicale :
41 quai Gorin St Gilles Croix de Vie
02.51.55.03.36

Médecin généraliste :
• Dr LEAHU Léonora
9 rue Jacqueline Auriol - 02.51.96.16.88
• Dr KOSZITSKI Benjamin
2 rue des fiefs urgences ou Doctolib

Orthophoniste :
LAMBERT PETROW Dorothée
2 rue des Fiefs - 06.86.16.39.55

Ostéopathe :
• BORECCA Clémence
2 rue des Fiefs - 06.73.23.67.55
• DUSSEUX Stella
1 rue de l'Olivier - 06.33.50.58.13
• RIVIERE Etienne
3 rue Jacqueline Auriol - 06.74.02.45.70

Pédopsychiatre :
ACCARION Marie Laurence
9 rue Jacqueline Auriol - 05.64.13.04.11

Pharmacie de la Vallée :
19 bis rue Georges Clémenceau
02.51.22.84.51

Podologue :
BAUCHARD Cécile
3 rue Jacqueline Auriol - 06.27.92.26.19

Psychologue :
LÉROY Nolwen
2 rue des Fiefs - 07.50.04.77.21

Sages Femmes :
• GAUTIER Alexie
• BOBENRIETH Bénédicte
• CADIOU Lucie
2 rue des Fiefs - 07.82.20.92.48

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Médecin de garde : 116 117

Gendarmerie : 17
9 rue des Vergers d'Eole
St Gilles Croix de Vie
02.51.55.01.19

Hôpital de la Roche sur Yon (Urgences)
02.51.44.62.05

Centre Hospitalier Côte de lumière
Les Sables d'Olonne (Urgence)
02.51.21.86.20